



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 15 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'il est prouvé scientifiquement que nos enfants pourraient améliorer leurs résultats scolaires avec des exercices pratiqués 2 fois par jour;

CONSIDÉRANT QUE nos jeunes apprendraient une routine qu'ils pourraient conserver à l'âge adulte;

CONSIDÉRANT QUE, bien sûr, les récréations doivent demeurer libres pour les enfants;

CONSIDÉRANT QU'il est vital que nos enfants bougent tous les jours et c'est pour cette raison que nous demandons aux professeurs des écoles de s'impliquer avec les professeurs d'éducation physique;

CONSIDÉRANT QUE cette requête est faite après plusieurs années d'observation et d'études scientifiques. Plusieurs enfants n'aiment pas les sports, mais une routine d'exercices individuels pratiquée en groupe, oui;

CONSIDÉRANT QU'il n'est pas nécessaire de passer par des commissions scolaires pour étudier la situation. Nous avons l'expertise nécessaire dans chaque école. Nos professeurs d'éducation physique qui ont étudié longtemps à l'université sont des spécialistes pour nos enfants;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- d'amputer le temps des exercices aux autres matières enseignées;
- d'introduire des cours d'exercices aux enfants dans les écoles et ce, à tous les jours, à raison de 15 minutes le matin et de 15 minutes à la fin de la journée.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Amir Khadir, député de Mercier

27 septembre 2017
Date de signature de l'extrait